



Du saumon

« durable » élevé en Normandie

Un projet de filière d'élevage de saumons en Normandie se met en place avec un nouveau protocole d'élevage durable sensibilisé à l'approche One Health.

La France est le deuxième pays le plus consommateur de saumon au monde derrière le Japon. Environ 95 % du saumon consommé en France est issu de l'aquaculture. Sur les 200 000 tonnes de saumon consommées chaque année sur le territoire, 99,9 % sont importées, principalement en provenance de Norvège, d'Écosse et du Chili. Le plan Aquacultures d'avenir 2021-2027, porté par l'État français, a notamment pour objectif d'augmenter la production de saumon issu d'aquaculture sur le territoire national afin de couvrir au moins 10 % de la demande, ce qui équivaut à produire en France 20 000 tonnes de saumon d'ici 2027. La demande des consommateurs étant de plus en plus tournée vers des produits locaux de qualité et respectueux de l'environnement, la filière aquacole bénéficie d'un fort potentiel de croissance sur le territoire national.

Pour autant, le manque d'acceptabilité sociale des projets aquacoles et les exigences réglementaires qui rendent difficile l'obtention des autorisations limitent le développement de l'aquaculture en France, qu'il s'agisse de projets aquacoles en mer comme à terre (bassins).

En outre la filière aquacole est très sensible aux effets du dérèglement climatique. En lien avec l'augmentation de la température des océans, les élevages sont confrontés à une forte mortalité de saumons, notamment lors du premier été qui suit la mise en mer des poissons. Actuellement, les solutions d'élevage à terre ne sont pas adaptées pour répondre aux enjeux climatiques et sont même confrontées à des difficultés techniques, telles que la prolifération de bactéries libérant des molécules organiques volatiles qui altèrent les propriétés organoleptiques de la production. Ainsi, pour diminuer la dépendance française aux importations de saumons et répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire, il apparaît

Pascal GOUMAIN
Président du groupe
AMP (Aquaponic
Management Project) -
Saumon de France,
Saumon d'Isigny,
Normandie Truites,
Olis Chartres



indispensable de rechercher et de mettre en place des solutions innovantes permettant de lever les verrous qui empêchent la filière aquacole de se développer en France afin qu'elle puisse pleinement atteindre son potentiel de croissance.

L'adaptation des techniques d'élevage aux effets du changement climatique est un enjeu majeur pour assurer la pérennité de la filière et permettre son développement. La réduction de l'impact environnemental de la filière devra également être prise en considération de manière à lever les barrières réglementaires et d'accessibilité et de répondre à la demande des consommateurs d'avoir accès à des produits de qualité, produits en France et respectueux de l'environnement.

Un protocole d'élevage innovant

Le projet « Filière Française de Saumon en Normandie » (FFSN) porté par le groupe AMP s'inscrit dans ce contexte. Il a pour ambition de développer des solutions innovantes pour lever les verrous techniques, économiques et environnementaux permettant à la filière française de production de saumon de se déployer et de passer à l'échelle supérieure. Les objectifs visés par le projet sont les suivants :

- ▶ Augmenter significativement la quantité de production de saumons en Normandie afin de participer, sur

“

Nos collaborations avec le secteur agricole et coopératif démontrent nos capacités à monter des projets transversaux où production, alimentation et santé convergent au profit des territoires et de leurs populations

”

le long terme, à l'atteinte de l'objectif fixé par le plan d'avenir de l'aquaculture de produire 20 000 tonnes de saumon en France d'ici 2027;

- ▶ Réduire la mortalité des poissons et d'amélioration de leur qualité grâce au développement de solutions innovantes sur toute la filière et à la diminution du taux de maturation sexuelle;
- ▶ Maintenir et renforcer l'emploi pour une filière stratégique en pleine transition;
- ▶ Améliorer l'empreinte environnementale de la filière en proposant des solutions durables et respectueuses de l'environnement, tout en assurant sa compétitivité.

Pour atteindre ces objectifs, le projet « *Filière Française de Saumon en Normandie* » propose de développer un nouveau protocole d'élevage durable, scalable et facilement déployable permettant :

- ▶ De raccourcir le cycle d'élevage en mer, période durant laquelle la mortalité des saumons est très élevée, notamment en raison des conséquences du changement climatique et des problèmes sanitaires;
- ▶ De développer l'élevage en bassin à terre, en eau douce puis en eau de mer, dans un circuit fermé tout en assurant la maîtrise du cycle d'élevage et des caractéristiques organoleptique dans un but d'amélioration de la qualité.

Pour son projet FFSN le groupe AMP est Lauréat France 2030 et bénéficie à ce titre d'un important accompagnement de l'État.

Le groupe AMP participe également au groupe de travail du think tank Agridées « *One Health : quels rôles pour les agriculteurs et les territoires ?* ». L'occasion

de rappeler l'importance de sortir de nos silos, de bâtir de nouvelles collaborations entre acteurs pour intégrer ces objectifs One Health qui nous concernent tous : santé humaine, santé animale, santé environnementale, tout est lié et interdépendant.

Nos collaborations avec le secteur agricole et nos partenaires les groupes coopératifs agricoles SCAEL, NatUp et MaïsAdour démontrent que nous pouvons monter des projets collaboratifs transversaux, mobiliser des moyens pour aller dans cette direction où production, alimentation, environnement et santé doivent converger au profit des territoires et de leurs populations.

L'aquaculture de précision que nous préconisons fait partie des solutions pour nourrir sainement les populations. C'est une belle opportunité pour contribuer à la restauration de notre souveraineté alimentaire en produits de la mer. ▶

Pascal Gourmain

23

Monde : l'aquaculture dépasse désormais la pêche de capture

L'édition 2024 du rapport de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture souligne qu'en 2022 pour la première fois la production aquacole a dépassé en tonnage celle de la pêche de capture. Elle représente 130,9 millions de tonnes (Mt) sur une production halieutique et aquacole totale de 223,2 Mt (+ 4,4 % par rapport à 2020). Dix pays (Chine, Indonésie, Inde, Vietnam, Bangladesh, Philippines, Corée du Sud, Norvège, Égypte et Chili) fournissent près de 90 % de la production totale aquacole. L'aquaculture, avec la pêche et les chaînes de valeur, est au cœur du projet Transformation bleue présenté par la FAO en 2021. Ce projet vise à tirer parti au mieux des possibilités qu'offrent les systèmes alimentaires aquatiques pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, éradiquer la pauvreté et soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le cas de l'aquaculture, parmi les cibles listées par la feuille de route, on trouve des initiatives qui concernent la biosécurité aquacole, la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ou bien encore l'élaboration de stratégies nationales ou régionales pour la santé des organismes aquatiques en vue d'améliorer la biosécurité aquatique et de remédier aux problèmes posés par les maladies.

Isabelle Delourme